

Le controle des AAU du JA- conditions?

Par **Pamela Dimitrov**, le **02/12/2015** à **14:47**

A quelles conditions le juge administratif peut-il controler les actes administratives? Ça c'est mon sujet mais c'est trop large et je suis pas sure de quoi je dois parler. Est-ce qqn peut me donner des directions concernant ce sujet? J'ai lu bcp des livres mais j'ai pas trouvé d'infoMerci d'avance!